

Arrêté du 17 janvier 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Douai
NOR : JUSB1201822A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Anne-Marie BAUDOUX-BRUNOOGHE, greffière du 1er grade, en sa qualité de régisseuse suppléante du service administratif régional de la cour d'appel de Douai.

Article 2

Mme Laurie LECLERCQ épouse LEGROUX, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du service administratif régional de la cour d'appel de Douai.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Douai, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 17 janvier 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK